



Comment souscrire ?

Avant d'envisager toute souscription, nous vous invitons à lire attentivement le prospectus du fonds VATEL SMALL CAPS FLEXIBLE, en particulier la rubrique « Profil de risques ». Le prospectus est disponible sur le site www.vatelcapital.com, sur le site de l'AMF www.amf-france.org et par courrier sur simple demande.

Le FCP Vatel Small Caps Flexible est destiné à tous souscripteurs, particuliers ou institutionnels. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il convient de tenir compte de son patrimoine, de ses besoins d'argent actuels et à terme, mais également de son souhait de prendre ou non des risques sur les marchés actions. Si vous avez besoin de conseils sur ces aspects, nous vous invitons à vous rapprocher de votre Conseiller en Gestion de Patrimoine habituel. Nous pouvons vous mettre en relation avec un Conseiller en Gestion de Patrimoine si vous n'en avez pas.

Pour souscrire deux possibilités s'offrent à vous :

Souscrire via votre banque habituelle sur votre compte-titres

Vous êtes une personne morale

Pour ce faire, vous devez être titulaire d'un compte-titres et passer un ordre en précisant :

- le sens de l'opération : souscription (achat) ou rachat (vente)
- le nom du fonds : Vatel Small Caps Flexible
- son code ISIN : FR0010916916
- le nombre de parts ou le montant souhaité (minimum 1000 €)

Pour ce faire, vous transmettez le bulletin de souscription directement à Vatel Capital accompagné de votre chèque de souscription à l'ordre de « FCP Vatel Small Caps ».

Les ordres de souscription et de rachat sont passés à cours inconnu et sont centralisés jusqu'à 12H00 le jeudi auprès du Dépositaire (BFCM). Vous connaîtrez donc votre cours de souscription ou de rachat le vendredi à 17h30 qui suit le jour où vous avez transmis votre ordre (ou le vendredi de la semaine suivante si vous avez transmis votre ordre après le jeudi 12h).

Les ordres de souscription et de rachat sont passés à cours inconnu et sont centralisés jusqu'à 12H00 le jeudi auprès du Dépositaire (BFCM). Vous connaîtrez donc votre cours de souscription ou de rachat le vendredi à 17h30 qui suit le jour de réception de votre ordre (ou le vendredi de la semaine suivante si vous avez transmis votre ordre a été reçu après le jeudi 12h).

Le règlement-livraison de vos parts est effectué en J+5 ouvrable ; l'opération est en général visible sur votre compte le jour suivant. Nous ne pouvons pas être tenu responsables dans le cas où votre intermédiaire financier tarderait à transmettre votre ordre au centralisateur.

Après exécution de l'opération, vos parts sont inscrites gratuitement sur un registre nominatif tenu par notre dépositaire. Vous recevrez une attestation d'inscription en compte sous 8 jours et pourrez consulter votre compte sur l'extranet de Vatel Capital.

Deux types de frais sont applicables à votre opération :

- les droits d'entrée et de sortie (également appelés commissions de souscription et de rachat) prévus dans le prospectus AMF du fonds : 3 % maximum sur les souscriptions et 2 % maximum sur les rachats.
- les frais de transaction (parfois appelés commissions de négociation) appliqués par votre intermédiaire financier : chaque établissement est libre de sa politique tarifaire ; il faut compter en moyenne 30 € par transaction en France.

Seuls les droits d'entrée et de sortie (également appelés commissions de souscription et de rachat) sont applicables à votre opération :

- prévus dans le prospectus AMF du fonds : 3 % maximum sur les souscriptions et 2 % maximum sur les rachats.
- dans certains cas, ils sont négociables en appelant préalablement la société de gestion.

Aucun droit de garde ni aucun frais de transaction ne sont prélevés.